



anneau vert



Aire de pique-nique



Vestiges

Flashez-moi pour tout savoir sur la Randonnée en Meurthe-et-Moselle



#### Règlement d'usage sur les sentiers

Emprunter le sentier à pied, à cheval, à VTT en suivant le balisage mis en place

Rester sur le chemin balisé

Veuillez à ne pas déposer d'ordures, d'obstacles ou d'objets indésirables sur le sentier

Ne pas camper, fumer, ni faire de feu

Garder ses animaux domestiques à proximité ou en laisse

Ne pas déranger les animaux domestiques ou sauvages

Ne pas cueillir de plantes

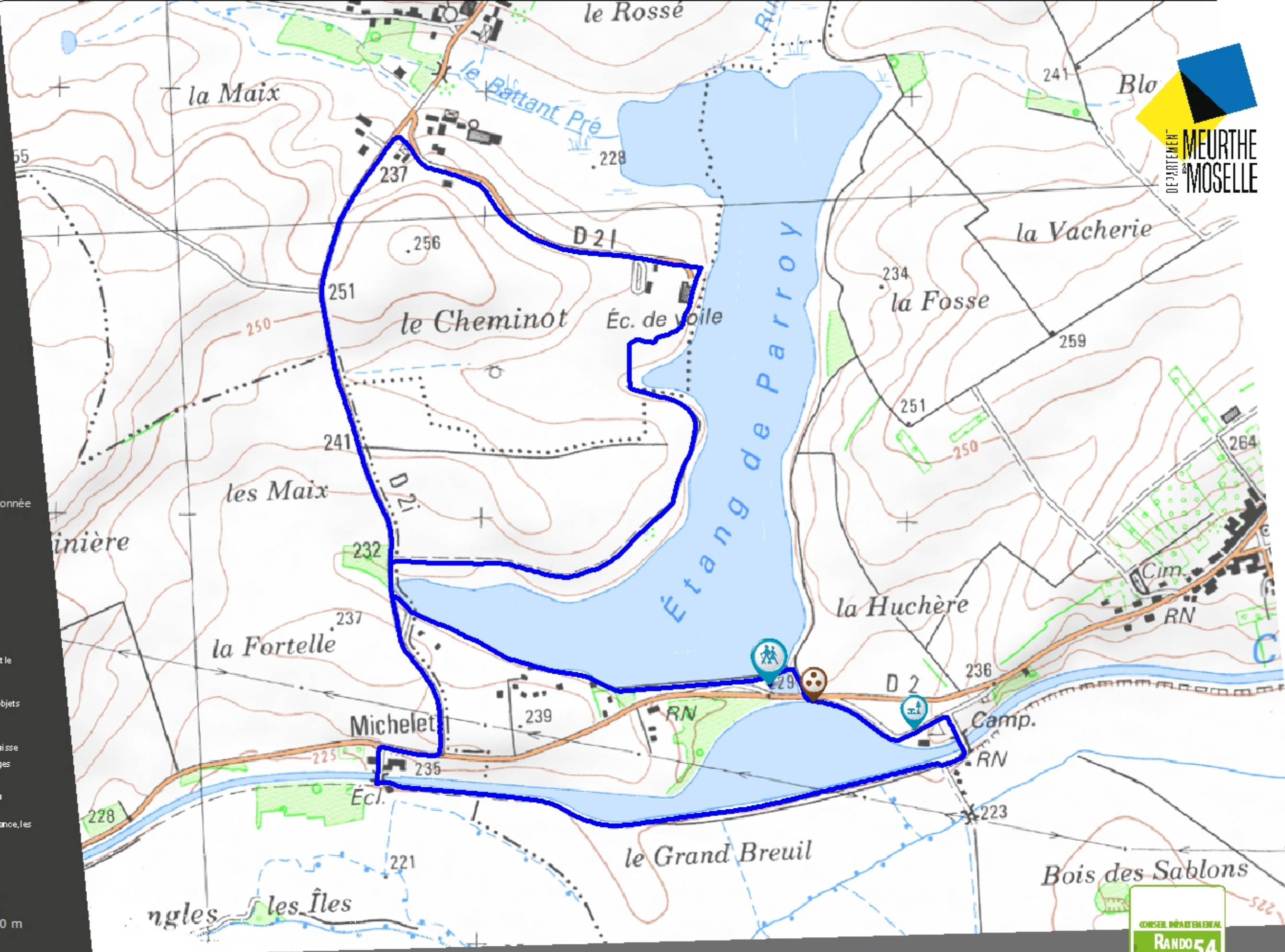
Se renseigner sur les périodes de chasse auprès de la commune ou sur le site [www.fdc54.com](http://www.fdc54.com)

Sur les chemins propriété des Voies navigables de France, les haltes repas sont interdites



0 165 330 Mètres

DITER - Service Ecologie  
D'après IGN SCAN25 - le : 17/12/2018



### Circuit de l'Etang Itinéraire d'intérêt local



7 km - 2h15

Itinéraire pédestre



Départ principal  
Parroy

Digue de l'étang de Parroy



Contact : Les randonneurs du Sânon et du Lunévillois - [marc.sanon@laposte.net](mailto:marc.sanon@laposte.net)